

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
 Communauté d'Agglomération
 Béthune-Bruay
 Artois Lys Romane

Commune de Billy-Berclau

Plan de zonage

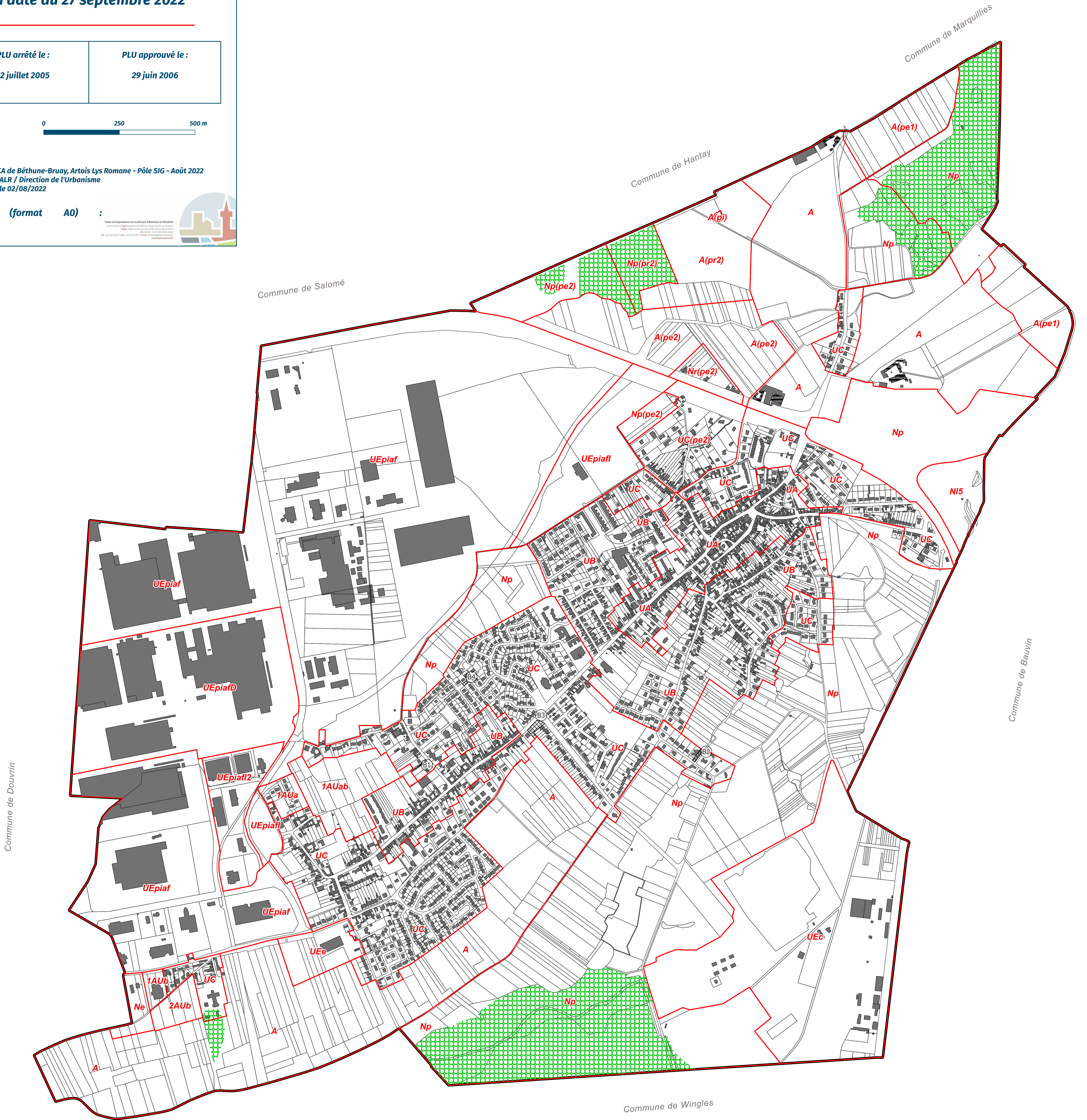
Vu pour être annexé à la délibération en date du 27 septembre 2022

PLU arrêté le : 12 juillet 2005	PLU approuvé le : 29 juin 2006
------------------------------------	-----------------------------------

N
 0 250 500 m

Réalisation CA de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane - Pôle SIG - Août 2022
 Source CABBALR / Direction de l'Urbanisme
 Carte éditée le 02/08/2022

Echelle (format A0) :
 1 : 5 000



Légende

- Limite de zonage
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Bâtiment repéré dans le cadre de l'article L151-42 du Code de l'Urbanisme

EMPLACEMENT RESERVE AU BENEFICE DE LA COMMUNE	
B1	Pour la création d'une voirie de désenclavement de la zone 1AUab
B2	Pour l'amélioration de la voirie
B3	Pour l'amélioration de l'aménagement du carrefour
B4	Pour la création d'une voirie de désenclavement